



**HAL**  
open science

## Introduction : Famille en mouvement : perspectives de recherche

Constance de Gourcy

► **To cite this version:**

Constance de Gourcy. Introduction : Famille en mouvement : perspectives de recherche. Constance De Gourcy, Francesca Arena & Yvonne Knibiehler, dir. Familles en mouvement : migration et parentalité en Méditerranée , Publications de l'Université de Provence (31 octobre 2013), 2013, penser le genre, 2853998940. halshs-01248830

**HAL Id: halshs-01248830**

**<https://shs.hal.science/halshs-01248830>**

Submitted on 28 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Introduction

## Famille en mouvement : perspectives de recherche

Constance De Gourcy

Aujourd'hui, la moitié environ des cent soixante-quinze millions de migrants dans le monde sont des femmes<sup>1</sup>. Qu'elles soient ponctuelles ou durables, qu'elles résultent de contraintes ou témoignent de la conquête d'une autonomie, les différentes formes de mobilités et de migrations font partie d'un champ d'expériences de plus en plus partagées.

Pourtant, il ne s'agit pas de constater que les femmes comme les hommes se déplacent, mais de porter l'attention sur le fait que ces mobilités et migrations contribuent à l'élaboration de formes de vie sociale familiale inédites, brouillant les contours entre famille conjugale (Durkheim, 1975) et famille élargie. Ces acteurs de la migration sont des hommes, des femmes mais aussi des enfants que la perspective développée dans l'ouvrage a choisi de « réincarner » en les considérant à travers le prisme de leurs rôles familiaux dans le pays d'origine comme dans le pays d'installation. Aussi, loin d'envisager le migrant comme un être sans attache ni appartenance (Simmel, 1984), il s'agit de considérer que l'engagement dans des parcours de mobilité, s'ancre dans une perspective relationnelle et s'effectue en tant que femmes/hommes, mères/pères, épouses/époux, sœurs/frères, fille/fils, amoureuses/amoureux ou encore pour échapper à un destin qui semble tout tracé. Pour les femmes comme pour les hommes les considérations sociales, économiques et/ou politiques ne sont jamais très éloignées des raisons qui les mènent sur les routes mais leur dimension explicative doit être replacée dans le contexte plus large des milieux sociaux et familiaux auxquels ils appartiennent et des perspectives ouvertes par les espaces économiques et sociaux que ces mobilités et migrations contribuent à faire exister.

À l'heure où la mise en concurrence de territoires productifs sur des espaces souvent géographiquement distants redessine la cartographie des flux en faisant de la Méditerranée une région où se télescopent des dynamiques mondiales, le présent ouvrage se donne pour objectif d'appréhender la transformation des parcours individuels et familiaux au regard des enjeux économiques, culturels, politiques et sociaux de la migration. Pour autant, il ne s'agit pas de considérer le migrant comme un acteur cherchant à maximiser ses intérêts, mais d'observer la façon dont ces enjeux génèrent de nouvelles configurations sociales qui trouvent dans la famille un point d'ancrage. Comprendre les parcours migratoires sous l'angle des multiples appartenances de celles et ceux qui les mettent en œuvre, revient à saisir la complexité des liens sociaux familiaux qui tissent la trame des espaces de vie et plus largement à examiner les significations sociales et familiales investies dans l'acte de partir. Les parcours de mobilité, migration deviennent ainsi un poste d'observation pour documenter et analyser les situations inédites et inventives mises en œuvre par ces acteurs et actrices de la migration dans l'activation de formes de vie familiales et, plus largement, questionner le lien souvent implicite entre unité familiale et proximité physique des membres.

La perspective ainsi retenue doit être resituée dans un cadre général permettant de mieux saisir

---

<sup>1</sup> Données disponibles sur le site de l'Organisation Internationale du Travail. <http://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/migrant-workers/lang--fr/index.htm>

les enjeux d'une telle approche et la pluralité des formes qu'elle revêt en Méditerranée, cette terre d'élection ancienne pour les migrants. Pendant longtemps on a assisté au découplage entre la recherche sur les migrations et la place des femmes dans les mobilités/migrations. Ce constat s'inscrit plus largement dans le cadre de la structuration d'un champ de recherche que l'on peut situer dans les années 1970. À la différence des États-Unis où la réflexion du sociologue allemand Georg Simmel (1984) a eu une réception précoce à travers les premiers travaux de l'École de Chicago – École qui se caractérise également par son travail précurseur sur les migrants<sup>2</sup> –, en Europe, l'intérêt pour les mobilités et migrations s'est manifesté relativement tardivement. Dans le cas français, les premières recherches sur le sujet seront essentiellement motivées par l'observation des transformations économiques et industrielles et par le rôle joué par ceux que l'on appelle les « immigrés » dans ces transformations. Le portrait que les sciences sociales vont dresser de cet immigré ressemble à celui d'un adulte, homme, actif, avec un projet migratoire de court terme qui épargne pour retourner ensuite dans son pays. Le pendant féminin est la femme au foyer restée au pays qui migrera comme épouse et mère dans le cadre du regroupement familial, cette catégorie administrative par laquelle ont été appréhendées des migrations en lien avec un modèle familial.

Le renouveau des études sur les migrations passe d'une part par la découverte du passé mobile des femmes, condition nécessaire pour interroger le sens donné à ces déplacements au-delà des mobiles économiques, et d'autre part par l'intégration des rapports sociaux de sexe dans l'analyse des relations familiales. Il s'ensuit une progressive révision des principaux modèles explicatifs liés à la mise en œuvre des mobilités et migrations. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présenterons quelques-unes des nombreuses recherches qui en résultent à partir de trois principales orientations : la féminisation, l'attention portée à la dimension explicative de la migration et la parentalité. Nous verrons ensuite de quelle manière ce renouveau offre les conditions requises pour penser de nouvelles formes d'articulation entre des champs de recherche longtemps séparés.

### La féminisation de la migration

C'est à partir de quelques travaux pionniers menés dès les années 1970 que l'on va progressivement s'intéresser à la présence des femmes dans l'immigration et (re)découvrir<sup>3</sup> l'ancienneté des mobilités, migrations féminines. Attestée dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la présence féminine ne se limite donc pas à la question du regroupement familial qui, dans le cas français, va connaître à la fin des Trente Glorieuses une impulsion majeure. L'étude de la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle, révèle en effet l'importance des mobilités accomplies par les femmes (Rosental, 2004). Au XX<sup>e</sup> siècle, dès les années 1960, ces dernières sont déjà, dans certains secteurs d'activité et parmi les migrants des tranches d'âge les plus jeunes, plus nombreuses que les hommes (Morokvasic, 1984). La raison économique et la demande de main d'œuvre pour des travaux liés à l'industrie apparaissent ainsi très tôt sur la liste des raisons explicatives des déplacements au féminin.

La sortie de l'invisibilité de la femme migrante passe également par un certain nombre de décentrement qui vont progressivement rompre avec l'image stéréotypée d'un éternel féminin voué au foyer et à l'immobilisme. En tenant compte de ce nouvel acteur dans la mise en œuvre de la migration, le développement des connaissances passe d'une part par la construction de la

---

<sup>2</sup> On peut se rapporter au portrait de la condition de migrant au début du siècle que présentent Thomas et Znaniecki (1998).

<sup>3</sup> On peut parler de redécouverte car les travaux d'Ernst Georg Ravenstein (1885) ont souligné l'importance des flux féminins dans les mobilités de courte distance.

catégorie de la « femme migrante<sup>4</sup> » et d'autre part par une approche de la famille qui oscille entre une conception statique et une conception dynamique. Une première voie rassemble des travaux s'intéressant aux conditions de possibilité de la migration des hommes. La production de connaissance porte sur le rôle de l'épouse restée au pays, qui, par la prise en charge des activités assurées auparavant par son conjoint, rend possible la migration de ce dernier. Une deuxième voie s'intéresse à l'épouse amenée à suivre ou à rejoindre son conjoint dans le cadre du « troisième âge de l'immigration », lequel témoigne de l'autonomie prise par le couple au regard de la famille restée au pays (Sayad, 1977). Considérée sous l'angle des raisons qui l'amènent à mettre en œuvre ce déplacement, la conjointe semble cependant limitée à jouer un rôle passif, souvent présenté comme traditionnel. Ce n'est que progressivement que les sources témoigneront des nombreuses activités réalisées par ces femmes dans le pays d'accueil permettant ainsi un renouvellement des approches. Si les deux premières orientations considèrent la migration comme une affaire de « famille » – encore faudrait-il s'interroger sur les conceptions implicites que véhicule ici ce terme dans le rapport homme/femme –, la troisième privilégie le déplacement de femmes seules, parties volontairement et indépendamment de toutes figures masculines<sup>5</sup>. Nancy Green (2002) rappelle le cas de ces Irlandaises qui au XIX<sup>e</sup> siècle allaient tenter leur chance matrimoniale en ville. On peut aussi mentionner l'exemple de ces femmes mauritaniennes rompues au commerce frontalier qui s'installent dans la mobilité (Cheikh, Péraldi, 2009). Dans une certaine mesure, ces figures féminines se rapprochent de l'état de la « femme non liée » dont l'indépendance économique est accompagnée d'une vie sexuelle et d'une reconnaissance sociale (Heinich, 2003).

À ces « figures » de la femme migrante, il faut désormais ajouter celle de la « femme-migrante-travailleuse » (Roulleau-Berger, 2010) élaborée au cours des années 1980 (Phizacklea, 1983). Loin de toute approche qui insisterait sur les seules vertus émancipatrices du déplacement, le développement des connaissances passe aussi par l'intérêt porté à la présence massive des femmes migrantes dans le travail précaire, et plus largement dans le secteur des services souvent le moins qualifié (Sassen, 2009). Cette présence témoigne non seulement de la formation de nouvelles inégalités entre les hommes et les femmes mais également entre les femmes elles-mêmes, certaines pouvant bénéficier de conditions d'emploi satisfaisantes, d'autres connaissant la précarisation de leur situation.

Aujourd'hui, en France dans le sillage des recherches menées outre-Atlantique, s'observe une prise en charge pluridisciplinaire des études sur les femmes dans la mobilité et la migration<sup>6</sup>. Les considérer autrement qu'en relation avec les sphères privées dans lesquelles elles étaient cantonnées a été une phase nécessaire, parfois vue comme compensatrice (Catarino, Morokvasik, 2008), mais néanmoins préalable à une lecture en termes de différence sexuée. La vertu heuristique du genre permet désormais de revisiter l'historiographie autour d'un avant/après<sup>7</sup> et d'élargir le champ d'investigation relatif à l'organisation sociale des rapports entre les sexes. Dans cette perspective, les effets des déplacements sur le devenir de ces hommes et de ces femmes<sup>8</sup> ont fait l'objet de nombreuses études ; il en résulte plus largement une reconsidération du sens accordé au procès de déplacement.

---

<sup>4</sup> On notera à ce sujet que le développement des connaissances sur les migrations et la recherche sur les femmes ont longtemps constitué des domaines d'études séparés.

<sup>5</sup> Par exemple, Laura Oso Casas (1998) a montré que dans les années 1960-70, la migration espagnole à Paris avait une forte composante féminine. Les femmes travaillaient comme employées de maison.

<sup>6</sup> Pour une étude comparative des évolutions théoriques sur les femmes et le genre dans l'histoire de l'immigration, on peut se rapporter à l'ouvrage de Nancy Green (2002).

<sup>7</sup> Parce que l'année 1974 amorce le début d'une nouvelle orientation politique, celle du regroupement familial, elle est généralement reconnue comme un tournant dans le développement de la littérature sur le sujet (Taravella, 1984).

<sup>8</sup> Nasima Moujoud (2008) note à ce sujet que l'on est passé d'une problématique de recherche sur les déterminants du départ des femmes à une problématique des effets de la migration.

## Reconsidérer la visée explicative de la mobilité, migration

Lorsqu'elle était considérée comme un phénomène masculin, la raison économique apparaissait comme la principale dimension explicative de la migration (Piore, 1979). Avec la féminisation de la migration s'élargit considérablement le sens donné au procès de déplacement et les raisons pour lesquelles il est mis en œuvre. Les dichotomies – immigration de travail ou de peuplement<sup>9</sup>, permanente ou temporaire, etc. – à partir desquelles il était analysé, perdent ainsi progressivement leur statut explicatif. Loin d'être le résultat de la force d'attractivité de marchés, il apparaît de plus en plus comme un indicateur de la marge de manœuvre dont disposent des individus insérés dans des trames relationnelles qui les lient à d'autres individus et à d'autres aires géographiques. Ainsi la migration peut-elle apparaître comme un travail de connaissance du monde et des mondes possibles. Dans ce contexte, d'autres raisons que la seule raison économique peuvent paraître explicatives. On notera dans cette perspective, la place donnée à l'événement – biographique, familial ou autre – comme catégorie explicative du déplacement<sup>10</sup>. On soulignera également la prégnance des nouveaux modèles de réussite qui accordent à l'imaginaire un poids de plus en plus important (Appadurai, 2001). À la mondialisation de l'économie se surimpose en effet une globalisation des rêves qui conduit à interroger les imaginaires de la migration (Fouquet, 2007).

Cette ouverture, cet élargissement supposent également de s'affranchir d'une lecture administrative des déplacements. Comme l'avait souligné Mirjana Morokvasic (1983), il importe de différencier les modalités d'entrée sur le territoire des intentions migratoires lesquelles comprennent le projet à l'égard de la société d'accueil. Considérer que les modalités d'entrée sur le territoire – que recouvrent les raisons légales telles que le regroupement familial, les études, le travail, etc. – valent comme finalité explicative du séjour dans le pays d'accueil reviendrait à occulter le maillage social et relationnel qu'irriguent ces déplacements et à négliger les temporalités biographiques dans lesquels il s'inscrit.

S'intéresser à la migration au féminin ne consiste donc plus uniquement à reconnaître la présence et l'action des femmes dans les déplacements mais bien plus à considérer les circulations sous l'angle d'une approche sexuée, en tenant compte de la spécificité et de la singularité qu'apporte cette orientation du regard en matière de mobilité, migration. Il en résulte de nouvelles perspectives d'analyse et de nouvelles questions comme celle qui consiste à (sa)voir quels sont les ajustements, les recompositions produits par les mobilités et migrations entre les sphères privées (domestiques) et les sphères publiques (économiques et sociales). De même, les mouvements de pendularité, d'alternance dans un « territoire circulatoire » (Tarrus, 2000), ne permettent-ils pas de considérer la mobilité comme une alternative à la migration et/ou une modalité permettant de l'« aménager » dès lors qu'elle est pensée sur la longue durée ? Pour autant, au-delà des conditions nécessaires à la redynamisation des paradigmes de recherche, cette nouvelle approche qui revisite le sens accordé au déplacement sous l'angle sexué renvoie plus largement à un double défi. D'une part, il ne peut s'agir de découpler, au niveau du phénomène étudié, son importance analytique de son importance courante et publique c'est-à-dire de sa saillance. Aussi le renouvellement des études doit-il tenir compte de ce que Wayne Breckus (2005) appelle le « non marqué » par opposition au « marqué » qui tend à focaliser l'attention et l'intérêt des chercheurs. D'autre part, la question de la désignation des populations pratiquant ces déplacements revêt ici une importance particulière. Les termes

---

<sup>9</sup> Sur le rôle actif que jouent les familles dans les pratiques matrimoniales des jeunes femmes à l'étranger, on peut se référer à l'article de Mandhouj (2009).

<sup>10</sup> On peut notamment mentionner la recherche menée par Anna Rotkirch (2005) sur les femmes venues de l'Est installées en France, ou celle de Constance De Gourcy (2009) sur les parcours de femmes venues, dans le cadre des accords économiques, seules ou accompagnées de jeunes enfants.

immigrant.e, immigré.e, étranger, étrangère ou expatrié.e véhiculent des considérations politiques, économiques, juridiques ou sociales différentes à propos des populations qu'ils désignent à l'attention publique tout en produisant des « effets de figement » (Varro, 2000) préjudiciables à l'analyse du changement. Comme le souligne cet auteur à propos du cas français, l'abandon de la « forme progressive en *-ant*, a laissé perdre la notion de trajectoire et de processus, qui va de l'*immigrant* (qui arrive) à l'*immigré* (qui s'est installé) – et qui devrait théoriquement, d'après l'idéologie républicaine, aboutir au *nouveau citoyen français* ». Ce double défi se pose particulièrement dans le cadre de la troisième forme de renouvellement dont fait état la recherche sur les migrations.

## Les mobilités et migrations au prisme de la parentalité

En France, dans un contexte où les mobilités masculines ont constitué un objet d'étude privilégié, analyser les déplacements sous l'angle de la parentalité n'a été le fait que de quelques travaux et le plus souvent de façon indirecte. Pourtant, c'est en situation de mobilité, migration que s'affirment ou se brouillent les repères de la parentalité. Comme l'avaient souligné Michael Young et Peter Willmott (2010) dans leur recherche menée à Londres dans les années 1950, le changement de quartier et donc la mobilité géographique s'accompagne avec le temps d'une altération des relations familiales au profit d'un recentrage sur le couple et les enfants. Qu'en est-il de la relation entre parent et enfant lorsque la mobilité géographique se traduit par un changement de pays ? Deux recherches pionnières proposent des pistes de réflexion.

L'ouvrage d'Isabel Taboada Leonetti et Florence Lévy (1978) s'intéresse au rapport que des femmes originaires de l'aire ibérique et de l'Afrique du Nord, venues en France dans le cadre du regroupement familial, entretiennent à l'égard du pays de départ comme du pays d'accueil. Si les extraits d'entretien menés auprès de ces femmes, mères de famille, témoignent des difficultés relationnelles entre parents et enfants, ils révèlent également l'importance de la scolarité comme critère influençant la durée de séjour en France. Ce critère qui souligne l'attention portée à l'éducation semble en dernière instance régir la temporalité du projet migratoire dès lors que le retour dans le pays d'origine est envisagé. L'entretien mené par Abdelmalek Sayad en 1975 paru en 1994 sous le titre emblématique des « enfants illégitimes » constitue un autre jalon révélateur de l'intérêt porté à la relation entre parents et enfants. Ces « enfants illégitimes » sont ces enfants de la France, nés dans ce pays et/ou qui y sont scolarisés. L'entretien mené auprès d'une étudiante d'origine algérienne met en perspective le rapport entre parent et enfant et plus particulièrement la relation père/fille dans le pays d'immigration<sup>11</sup>. Dans ces deux ouvrages, il est question d'une distance entre parents et enfants attribuée aux effets de la migration dans le pays d'accueil. Cette distance vécue ou ressentie qui se traduit par la difficulté à (re)penser les formes de la transmission, interroge la façon de faire famille et de considérer les relations de parentalité dans un contexte d'éloignement géographique ou affectif.

Parallèlement à ces recherches, des travaux se sont intéressés aux effets de la distance dans l'émergence de nouvelles formes familiales (De Gourcy, 2012). Le maintien des liens affectifs et des responsabilités parentales par-delà les frontières constitue depuis les années 1990 une dimension des recherches principalement anglo-saxonnes s'inscrivant dans la perspective du transnationalisme (Pribilsky, 2007). Dans l'étude de ce que l'on a appelé la « famille transnationale », domaine de recherche témoignant de la convergence des travaux sur la famille et sur les migrations, le questionnement s'intéresse aux transformations de la famille générées

---

<sup>11</sup> Significatif à cet égard est le changement de problématique à partir duquel seront analysées en France dans les années 1990 les relations parents/filles dans les familles maghrébines. On se rapportera ici à l'ouvrage de Camille Lacoste Dujardin (1992) qui analyse ces relations à partir du prisme de l'intégration.

par la distance géographique<sup>12</sup> et aux formes de transmission qui s'y opèrent. Comme en témoignent auparavant les études portant sur les migrations dites économiques, les effets de l'absence paternelle sur la famille restée au pays ne sont pas systématiquement pris en compte<sup>13</sup>. Tout se passe comme si la mobilité, migration des membres masculins de la famille n'était pas associée à l'émergence d'une forme familiale produite par les migrations mais à son maintien grâce aux transferts monétaires. Ce constat qui pose la question de savoir pourquoi des absences semblent socialement plus acceptables que d'autres (Ambrosini, 2008) interpelle sur les conditions de renouvellement des recherches.

L'intérêt pour ces questions se manifeste en effet dès lors que l'on assiste au départ des mères, départ perçu comme générant des effets sur le lien familial et plus largement sur les sociétés de départ. Ces départs sont marqués par l'introduction de figures tierces dans le cercle familial. Bien souvent, les mères confient leurs enfants à leurs proches, souvent leur propre mère ou leur sœur lesquelles viennent seconder le père resté au foyer. De telles recherches questionnent les réorganisations familiales que l'absence ponctuelle ou durable de la mère induit, les transformations des rôles et des attentes au sein de la parentalité ainsi que les stratégies implicites ou explicites que révèlent de tels départs.

On notera cependant que ce phénomène désigné à l'attention des chercheurs est attesté sur le plan historique. Jusqu'aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles les parents confiaient leur progéniture à une nourrice, le temps de l'allaitement à la campagne. Il arrivait également que les nourrices laissent leurs propres enfants à la campagne pour venir en ville s'occuper de ceux qui leur étaient confiés. De même, le placement des enfants souvent dès l'âge le plus tendre, dans une famille d'accueil, apparaît comme un phénomène ancien largement répandu (Goody, 2001). Si l'ancienneté du phénomène est avérée, le recours aux nouvelles technologies dans le maintien de rythmes familiaux apparaît, dans cette perspective, comme un champ d'études dynamique permettant d'étudier la façon dont se reconstituent des formes de présence dans l'absence (Diminescu, 2007).

S'intéresser à la (re)définition des liens de famille dans le contexte migratoire ne signifie donc pas seulement s'interroger sur les changements que connaît l'institution familiale grâce à cette permanente redéfinition des rôles et des attentes, mais revient aussi à saisir les transformations des relations sexuées à travers l'analyse des liens paternels et maternels. Comme le montrent les différents chapitres de l'ouvrage, les situations d'éloignement géographique apparaissent de ce point de vue comme un poste d'observation privilégié pour appréhender des registres d'action mis en œuvre en tant que membre se référant à une famille – avant d'« appartenir » à une classe sociale, à un pays<sup>14</sup> – et documenter, au croisement entre contraintes et opportunités, accommodement et contournement, des formes sociales et familiales inédites. Ainsi, nous verrons, à partir d'une perspective diachronique et synchronique, comment les transformations et les variations qui parcourent les expériences de la maternité et de la paternité participent de la redéfinition des manières de vivre et de constituer la distinction de genre et réciproquement comment les expériences de la parentalité et les transformations de la vie familiale sont elles-mêmes concernées par les redéfinitions de la distinction sexuée.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont le fruit d'une réflexion collective qui a pris la forme d'un colloque organisé dans le cadre d'un programme intitulé « Maternité, paternité :

---

<sup>12</sup> On notera qu'il existe des travaux qui, sans mentionner l'expression de « famille transnationale », s'intéressaient dès les années 1960 à la migration accomplie pour raisons familiales (Hermet, 1966).

<sup>13</sup> Un tel sujet est traité sur le plan littéraire (Homère, 1982).

<sup>14</sup> Précisons cependant qu'il s'agit moins d'occulter ces dimensions que de les mettre provisoirement en retrait afin de voir comment la migration en tant que membre d'une famille active *in fine* des appartenances sociales et nationales significatives dans l'analyse de ces déplacements.

métamorphoses et permanences de la différenciation sexuée ». Rassembler des chercheurs issus des sciences sociales afin d'éclairer sous le feu croisé de ces disciplines (sociologie, histoire, anthropologie, ethnologie, sociolinguistique et sciences politiques) les métamorphoses ainsi que les permanences de ces relations sexuées dans le contexte de la mobilité généralisée, tel était l'objectif de ces rencontres<sup>15</sup>. Ces échanges, que restituent dans une certaine mesure les différentes contributions, laissent augurer qu'il s'agit là d'une série d'investigations sur des questions qui sont apparues révélatrices des transformations que connaissent les liens paternels et maternels et plus largement la famille en mouvement dans l'espace euro-méditerranéen. Certes, d'autres contributions auraient pu être apportées, d'autres regards auraient pu être conviés mais, loin de nuire à la cohérence d'ensemble, leur absence souligne avec plus d'acuité encore l'utilité du rapprochement inédit des travaux que nous livrent les sciences sociales sur la famille, le genre et la migration dans cet espace-monde, lieu carrefour entre l'Europe et le Sud mais aussi lieu de tensions multiples comme le montrent les différents chapitres. Aussi, loin d'être des contributions isolées, la série d'investigations que nous rassemblons répond à un double objectif : d'une part proposer une réflexion sur la façon dont les rapports entre hommes et femmes, parents et enfants relient l'organisation familiale et l'organisation sociale dans son ensemble (Théry, 2001) et d'autre part apporter une intelligibilité nouvelle aux questions que posent les transformations de la parentalité dans le cadre de la modernité avancée.

À l'heure où l'on est conduit à produire de nouvelles catégories, tel le « mariage gris » pour sanctionner des délits considérés comme relevant d'« escroqueries sentimentales à but migratoire » (Fassin et al., 2009), il importe de revisiter les cadres d'analyse de la parentalité à l'aune de ce que peuvent en dire les sciences sociales. Considérer les relations complexes entre les situations de mobilité, migration et les expériences de la maternité, paternité ne révèle pas seulement les changements qui, sur le plan économique, politique, démographique et social, bousculent et/ou transforment les façons de faire famille. Plus largement, par leur « volonté de savoir », les différentes contributions ont cherché à comprendre comment la densité relationnelle de l'expérience migratoire participait de l'émergence de modalités d'être et de penser sa relation dans un monde marqué par de nouvelles frontières, hiérarchies et stratifications. Certes, le processus de connaissance est connaissance et d'autres voies auraient pu être davantage explorées concernant les recompositions des rapports entre la sphère domestique et les sphères productives, sociales et politiques entre les deux rives de la Méditerranée. Mais, au-delà des limites inhérentes à ce type d'entreprise, nous avons souhaité que les pistes défrichées contribuent à l'élargissement des modes de penser. Aussi, que la perspective ait adopté le point de vue des acteurs – migrants ou proches restés sur place – ou le point de vue institutionnel, dans tous les cas il s'est agi de les analyser en tenant compte des valeurs démocratiques et humanistes nécessaires pour penser le vivre ensemble dans la fluidité des appartenances.

---

<sup>15</sup> Différents postes d'observation (France, Italie, Espagne, Maghreb, Jordanie et Philippine) ont été privilégiés.